

HANDICAPÉ À 16 ANS, ÉRIK BOUCHARD RÉALISE SON RÊVE ET DEVIENT AVOCAT

Jean-François Bonneau

Érik Bouchard, originaire de Saint-Félicien, a de quoi être fier. Victime d'un accident à l'âge de 16 ans, il a dû tout réapprendre. Alors que plusieurs étaient convaincus qu'il était destiné à demeurer en fauteuil roulant électrique. Il a réussi, grâce aux miracles de la réadaptation et à sa grande détermination, à regagner son autonomie personnelle, et à être assermenté comme avocat devant le Barreau, en novembre dernier.

L'accident d'Érik aurait pu être fatal, en juillet 1991, où il s'est cassé le cou et la colonne vertébrale en tentant d'effectuer un plongeon dans le lac Saint-Jean. «C'est une voisine qui a eu connaissance qu'il ne remontait pas à la surface, raconte son père, Vital Bouchard, qui organise une rencontre spéciale avec les proches d'Érik au lac afin de célébrer sa réussite cette fin de semaine. Il était en train de se noyer, puisqu'il ne pouvait remonter à la surface. Il était certain de mourir. Il voyait son aiguille de secondes tourner et il savait qu'il en était à ses derniers souffles.»

Le matin où il s'est cassé le cou, tout a été remis en question. «Ce fut la parade des hôpitaux. Il a subi des opérations et une foule de thérapies. On s'est dit que s'il passait tout cela, il allait être capable de passer bien

d'autres choses. Au début, on ne croyait pas qu'il allait être réhabilitable en fauteuil roulant. Ils ont réussi à le mettre en fauteuil électrique. Mais il avait tellement une force de caractère qu'il se disait que, s'il devait rester en fauteuil roulant, il devait être capable de rouler lui-même. Il a réussi», souligne son père, fier des pas de géants qu'a franchi son fils quadruplégié, aujourd'hui âgé de 29 ans.

«À 16 ans, quand il t'arrive un événement comme celui-là et que tu es grand, beau et avec toute la vie devant, tu passes par une foule d'émotions. Érik a vécu la déprime, l'agressivité... On a transformé sa chambre, la maison, toutes ses habitudes de vie, au jour le jour. Cette étape a duré trois à quatre ans. Après un an dans un centre de réhabilitation de Québec, il a réussi à devenir autonome. Il a eu son appartement et même une automobile, une chose que je croyais impossible», raconte son père.

C'est par la suite qu'Érik a entrepris ses études collégiales au Cégep de Sainte-Foy. «Il fallait qu'il se lève à 5h pour réussir, alors que les autres pouvaient facilement se lever à 7h30 ou 8h. Tout est plus long quand on est quadruplégié. Et il ne pouvait pas écrire ; des collègues de ses cours étaient payés par le ministère pour prendre ses notes. Je ne savais pas qu'il y avait autant de ressources, pourtant essentielles», indique-t-il.

Bon an mal an, il débute ses cours en droit. Il a complété son Barreau en mai 2003. Actuellement, il travaille à Québec comme avocat. «Il a aujourd'hui une petite copine et il est fiancé. Il gagne sa vie comme vous. Il est complètement autonome et il a le beau sourire. C'est la preuve que la vie n'arrête pas après un accident, et qu'il y a toujours moyen de voir du positif dans ce qui arrive de négatif», poursuit M. Bouchard. Le sénateur Aurélien Gill lui a envoyé une lettre de félicitations pour tous les efforts accomplis. «Tu mérites de célébrer

avec la satisfaction du devoir accompli. Après autant d'efforts et de victoires, les plus grandes causes sont à présent à ta portée. Ta réussite est un témoignage éclatant de courage et de détermination. Tu rends hommage à l'esprit. Tu redonnes à la vie son véritable sens», signale M. Gill.

M. Bouchard espère à tout le moins que ce récit de vie permette à certains jeunes de ne pas se décourager, même s'ils vivent des situations difficiles. L'exemple de son fils prouve bien que petit train peut aller loin...